

Bureau de Philippe TOURTELIER

Député d'Ille-et-Vilaine

Assemblée nationale : 126 rue de l'Université - 75 355 PARIS

Tél. 01 40 63 74 57 . Fax 01 40 63 79 11

Madame, Monsieur,

A plusieurs reprises vous m'avez alerté sur la situation des territoires palestiniens, et en particulier sur celle des personnes installées dans la bande de Gaza.

Vous évoquez dans vos préoccupations la décision israélienne de décréter la bande de Gaza « Entité hostile » et les diverses sanctions économiques ou mesures prises pour réduire l'approvisionnement, qu'il s'agisse de l'électricité ou de l'eau... Avec toutes les conséquences humanitaires que l'on connaît.

Vous le savez, je partage tout à fait vos inquiétudes pour la population, et souhaite mettre fin aux violences, d'où qu'elles viennent, pour faciliter un règlement du conflit israélo-palestinien.

Avec mes collègues du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, nous soulevons régulièrement le problème auprès du gouvernement français. Nous agissons également, avec le Parti socialiste et avec l'Internationale socialiste (IS), au niveau de l'Union européenne, de la communauté internationale...

Ainsi, le Comité Moyen-Orient de l'IS s'est réuni à Tel Aviv et Ramallah fin octobre, avant la tenue de la conférence de paix à Annapolis, aux États-Unis. Il intervient tant auprès des Palestiniens que des Israéliens qui recherchent des solutions au conflit : libération de prisonniers, levée des blocages routiers, arrêts des confiscation de terre, restauration de l'ordre et de la sécurité, etc.

Au niveau national, nous interpellons régulièrement le Ministre des Affaires étrangères et tentons de faire pression sur lui. François Loncle, Député socialiste de la Commission des Affaires étrangères, que j'avais interrogé au sujet de la situation dans ces territoires, a organisé mi-novembre une réunion avec la Déléguée Palestine. Je lui ai également demandé de rencontrer M. Bernard Ravenel, le Président de la plateforme des ONG françaises pour la Palestine. François Loncle m'a fait savoir qu'un rendez-vous était prévu en janvier prochain à l'Assemblée nationale.

Cette rencontre permettra de faire un point sur la suite de la conférence d'Annapolis, et certainement de tirer des conséquences de la Conférence internationale des donateurs pour les territoires palestiniens, qui est prévue à Paris, le 17 décembre.

A ce titre, je me propose d'interroger Bernard Kouchner, Ministres des affaires étrangères... Ci-joint la question écrite que je vais lui adresser.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Tourtelier

---

Question écrite

Philippe Tourtelier attire l'attention de M. le Ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation dans les territoires palestiniens, et plus particulièrement dans la bande de Gaza, déclarée « entité hostile » par le gouvernement israélien.

Malgré l'ouverture des négociations issues de la conférence d'Annapolis, opportunité de relancer un processus de paix bloqué depuis 7 ans, la situation humanitaire continue d'être préoccupante notamment à

Gaza. La population est toujours la principale victime des sanctions économiques, des restrictions et des mesures qui la privent d'approvisionnement en énergie, en eau, de produits de première nécessité... Isolée, la population souffre plus que tout autre du conflit et de la pauvreté organisée, elle est collectivement châtiée dans son enclave.

La violence continue de régner sur l'ensemble des territoires palestiniens et il est nécessaire de peser de tout son poids diplomatique sur la communauté internationale, l'Union européenne, l'ONU et les autres membres du quartette pour le Moyen Orient (États-Unis et Fédération de Russie). Aussi, il lui demande d'agir personnellement dans le nouveau cycle qui s'est engagé. Ce nouvel espoir passe par la création d'un État palestinien viable et donc par la Conférence des donateurs prévue à Paris, le 17 décembre. Cette conférence internationale des donateurs au soutien du plan de réforme de l'Autorité palestinienne sera déterminante. Elle devrait permettre de répondre aux besoins les plus urgents, de reformer les institutions palestiniennes, avec des conséquences pour la sécurité des populations, pour la continuité territoriale... La spécificité de la bande de Gaza, son isolement économique et politique, comportent de grands risques qui demandent un soutien et des projets particuliers. Aussi, il lui demande de veiller à ce que des efforts financiers et politiques portent sur cette région, de permettre la réouverture prochaine de points de passage vitaux, comme il s'y est déjà engagé. Il le remercie de poursuivre son action diplomatique en rapprochant Palestiniens et Israéliens dans cet espoir de paix.